

Le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} juillet 2025, s'est réuni en séance le 10 juillet 2025, à 19 heures, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

Présents : M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme ROHART, Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, M. CEROUTER, M. CAROUX, Mme LEBLANC,

Absents, excusés : M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSCHDELDE, Mme CALOONE, M. MAERTEN, M. GHELEIN, Mme VAN DE ROSTYNE

Pouvoirs : M. GHELEIN à Mme ROHART, Mme VAN DE ROSTYNE à M. SCHRICKE

Secrétaire de séance : M. GOSSEY

Le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité :

N°	Objet
14	Création d'un chemin piétonnier – rue d'Hazebrouck Demande de subvention au titre de l'A.S.R.D.A.
15	Création d'un chemin piétonnier – rue d'Hazebrouck Demande de subvention au titre de l'A.A..T.
16	Création d'un chemin piétonnier – rue d'Hazebrouck Demande de subvention au titre des amendes de police
17	Territoire d'Energie Flandre – Rapport d'activités 2024 Présentation au Conseil
18	SMICTOM – Rapport d'activités 2024 Présentation au Conseil
19	Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations Accordées au titre de l'article L2122-22 du C.G.C.T.

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire
Jean-Luc Schricke

Le Secrétaire de séance
M. Edouard Gossey

